

Qu'est-ce que c'est?

L'Affordable Pass Program (programme de laissez-passer de transport en commun abordable ou APP) permet aux passagers d'acheter un laissez-passer d'autobus réduit pour les adultes ou les jeunes à condition qu'ils répondent aux exigences d'admissibilité.

L'APP couvre 49 % du coût d'un laissez-passer d'autobus mensuel plein tarif et les participants paient les 51 % restants au moment de l'achat.

Qui est admissible?

Les résidents du comté de Windsor-Essex peuvent être admissibles à l'APP.

Les élèves de niveau postsecondaire ne sont pas admissibles à ce programme. Veuillez communiquer avec Transit Windsor pour vous renseigner sur le Semester Pass.

1. Tous les membres d'un ménage dont le revenu combiné est inférieur au seuil de faible revenu (SFR) de Statistique Canada. Veuillez consulter le formulaire de demande pour connaître les montants des revenus en fonction de la taille du ménage.
2. Une preuve du revenu total du ménage est requise. Cela signifie que chaque membre du ménage doit soumettre une photocopie de son revenu brut (ligne 150) figurant sur l'avis de cotisation de chaque personne.
3. Pour toutes les personnes à charge âgées de moins de 18 ans, une preuve de l'avis de prestation fiscale pour enfants Canada/Ontario ou de l'avis de crédit pour la taxe sur les

produits et services/taxe de vente harmonisée (TPS/TVH) est requise.

La preuve du revenu du ménage peut comprendre les documents énumérés ci-dessous :

- Avis de cotisation de l'Agence du revenu du Canada
- Avis de prestation fiscale pour enfants Canada/Ontario – **requis pour les personnes à charge**
- Avis de la prestation Trillium de l'Ontario (PTO)
- Avis de crédit pour la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée (TPS/TVH)
- Confirmation de la résidence permanente (pour les nouveaux arrivants au Canada)

Les dossiers Mon dossier de l'ARC sont acceptables.

Exemples de documents photocopiés à soumettre avec la demande :

***Ménage monoparental** avec tous les enfants âgés de moins de 18 ans – soumettre l'avis de prestation fiscale pour enfants (PFE) ou de taxe de vente harmonisée (TVH).

***Ménage biparental** avec tous les enfants de moins de 18 ans – soumettre l'avis de prestation fiscale pour enfants (PFE) ou de taxe de vente harmonisée (TVH) adressé à l'un des parents. L'autre parent doit soumettre son avis de cotisation de l'Agence du revenu du Canada ou son avis de prestation Trillium de l'Ontario (PTO).

***Ménage d'une personne** – soumettre l'un des documents énumérés ci-dessus.

*** Ménage comprenant plus de 2 personnes de plus de 18 ans** – l'un des documents énumérés

pour *chaque personne* vivant dans le ménage et qui indique le revenu de cette personne (ligne 150).

***Nouveaux arrivants au Canada** – une copie de votre confirmation de résidence permanente et (le cas échéant) de la prestation fiscale pour enfants (PFE), si vous n'êtes pas dans le pays depuis assez longtemps pour remplir des déclarations de revenus auprès de l'Agence du revenu du Canada.

Comment faire une demande

Les formulaires de demande d'APP sont accessibles aux endroits suivants :

- Windsor International Transit Terminal, 300, rue Chatham Ouest (au niveau de la rue Church)
- Transit Centre, 3700 North Service Road East (à l'angle de l'avenue Central)
- En ligne à www.transitwindsor.ca

Les demandes et les documents peuvent être déposés en personne au Windsor International Transit Terminal (300, rue Chatham Ouest) OU envoyés par la poste à l'adresse suivante :

APP
3700 North Service Road East
Windsor (Ontario) N8W 5X2

NOTE : Toutes les demandes doivent être signées et datées par le demandeur principal et son conjoint.

Coordonnées de l'APP :

Courriel : transitapp@citywindsor.ca
Téléphone : 519-255-6100, poste 6637

En partenariat avec les organismes suivants:



Français (French)



PATHWAY TO
POTENTIAL

Social Investment Windsor-Essex



49%

AFFORDABLE
PASS Program

P2P DISCOUNTS **transit windsor**

49%

Programme
D'ABONNEMENT ABORDABLE

CONTACTEZ TRANSIT WINDSOR POUR FAIRE UNE DEMANDE

- N° 1 Admissibilité** L'admissibilité au programme dépend du revenu annuel du ménage.
- N° 2 Financement** Le financement est limité et offert par ordre d'arrivée des demandes.
- N° 3 Payez 51%** Le titulaire est responsable de payer 51% du prix total d'un abonnement d'autobus au moment de l'achat.

Pour en savoir plus, communiquez avec nous :
300, rue Chatham Ouest, Windsor, ON N9A 0A8
Tél. : 519-255-6100 poste 6637
C : transitapp@citywindsor.ca